



# Postulat

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand  
ConseilN° de tiré à part : 18-POS-073Déposé le : 25.09.18

Scanné le : \_\_\_\_\_

**Art. 118 et 119 LGC** Le postulat charge le CE d'étudier l'opportunité de prendre une mesure ou de légiférer dans un domaine particulier (attention : le postulat n'impose pas au CE de légiférer, contrairement à la motion et à l'initiative) et de dresser un rapport. Il porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. Motivé, le postulat doit exposer clairement la mesure souhaitée ou l'objet du rapport demandé.

Il peut suivre deux procédures différentes : **(a) le renvoi à l'examen d'une commission.**

- Soit le postulant demande expressément, dans son développement écrit, le renvoi direct du postulat à une commission du GC moyennant les signatures d'au moins 20 députés ; dans ce cas, il n'y a pas de débat.

- Soit, lors du développement en plénum et de la discussion, un député ou le CE demande le renvoi à une commission et le GC vote dans ce sens.

**(b) la prise en considération immédiate.** Un député ou le CE demande la prise en considération immédiate du postulat ; suite au vote du GC, le postulat est soit renvoyé au CE, soit classé.

**Délai de réponse dès le renvoi au CE : une année**

## Titre du postulat

Pour s'y retrouver dans la foison des informations : création d'un « guichet familles »

## Texte déposé

### **Des familles multiples et toutes différentes**

Les modèles de forme familiale évoluent de plus en plus rapidement dans notre société. Selon les derniers éléments statistiques, le Canton de Vaud compte 107'000 familles avec enfants de moins de 25 ans (référence « portraits des familles vaudoises » - moyenne 2011-2013 ; SASH). Cette statistique comprend tous les modèles familiaux actuels, soit les couples mariés, les couples parentaux, les couples du même sexe et les familles recomposées. Dans ce nombre, on trouve 18'359 familles monoparentales avec enfants de moins de 25 ans.

Par ailleurs, la population vaudoise est composée à 34% de personnes de nationalité étrangère. Et, selon statistique Vaud, ce sont les migrations qui constituent le principal moteur de l'évolution démographique vaudoise.

Autant de modèles et autant de cultures qui révèlent l'évolution sociologique de notre société. Autant de modèles qui impliquent aussi des besoins en information de plus en plus élevés pour s'y retrouver dans les différentes prestations et les différents services à disposition.

Dans le canton de Vaud, les prestations pour les familles sont extrêmement nombreuses, tout comme les services à disposition et dans des domaines aussi variés que les aides financières, la formation, l'accueil préscolaire, l'école et l'accueil parascolaire, les vacances, les loisirs, le sport, la

culture, le logement, la santé, la prévention, l'intégration et la participation citoyenne et j'en passe.

Face à une aussi grande diversité de thématiques, réparties dans des départements différents, mais aussi dans des organisations à buts non lucratifs ou des Fondations, les familles ne s'y retrouvent que difficilement que ce soit pour avoir simplement des informations ou pour obtenir des soutiens adéquats. Devant cette difficulté, elles renoncent parfois à des aides qui pourraient être précieuses, et qui concernent les plus souvent des enfants et des jeunes.

Il semblerait donc judicieux d'avoir à disposition un point d'accès permettant de réorienter de manière adéquate les familles de ce canton. Une publication de Pro Familia de 2016, intitulée « les attentes des familles » mentionne ainsi qu'un regroupement tel que demandé serait une aide précieuse.

A l'appui de cette demande, on peut souligner que l'accès facilité à ces informations pour toutes et pour tous et en particulier pour les familles défavorisées serait indéniablement un encouragement à l'égalité des chances et à l'égalité de traitement. Une information globale permettrait de donner une visibilité accrue non seulement à la politique familiale vaudoise, mais aussi à toutes les organisations actives dans ces domaines. Cette synergie serait également très favorable pour une rationalisation des ressources et une meilleure coordination entre tous les acteurs présents sur le marché.

Plusieurs cantons se sont déjà emparés de cette thématique et y ont répondu de manière diverse. La plupart du temps, ce service est regroupé sous le nom de « guichet social ». On peut ainsi mentionner celui du canton de Fribourg ou, dans le canton de Genève, le service d'accueil des Centre d'Action Sociale et de Santé (CASS) ou encore ce qui était en ville de Neuchâtel la boutique d'information sociale.

L'inconvénient de ces modèles ? sa dénomination : guichet social. Ou plus encore son nom ET son intégration dans un centre social. Le fait de passer par un organisme ayant cette dénomination est déjà – en soi – un élément de stigmatisation et un frein réel à la recherche d'informations. Et cela est d'autant plus évident que la famille ou ses membres sont fragilisés d'une manière ou d'une autre et craignent plutôt d'avoir recours à une structure avec une connotation sociale.

La forme que devrait avoir ce « guichet familles » est bien entendu à définir. Il s'agirait de coupler judicieusement une base de données accessible de manière virtuelle – de manière à diffuser les informations destinées aux familles le plus largement possible, avec des guichets bien réels, décentralisés et desservis par des professionnel.le.s pour répondre à des besoins de proximité. Sur le modèle des agences d'assurances sociales, mais basés sur les informations aux familles.

Soulignons encore que la mise en place de telles structures correspondrait pleinement à un des axes prioritaires du programme de législature du Conseil d'Etat, soit la cohésion sociale et la qualité de vie de la population de ce canton.

Au vu de ce qui précède, j'ai l'honneur de demander au Conseil d'Etat d'étudier l'opportunité de réaliser un « guichet familles » regroupant non seulement les informations d'accès aux prestations sociales multiples, mais également toutes les informations utiles concernant les familles, ceci dans un souci d'égalité des chances.

~~XXXXXXXXXX~~

Commentaire(s)

Conclusions

Développement oral obligatoire (selon art. 120a LGC)

(a) renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

X

(b) renvoi à une commission sans 20 signatures

~~///~~

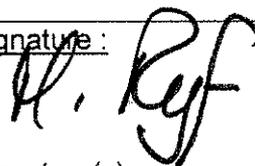
(c) prise en considération immédiate

Γ

Nom et prénom de l'auteur :

Monique Ryf

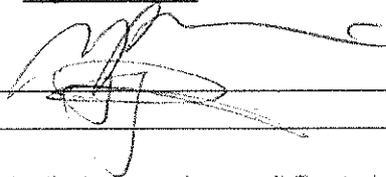
Signature :



Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

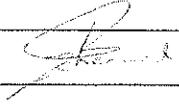
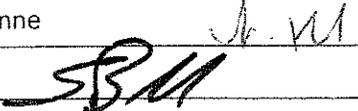
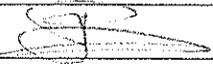
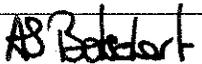
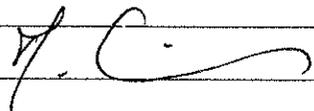
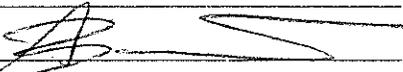
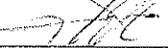
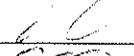
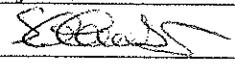
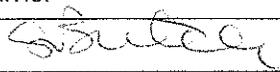
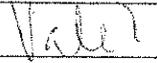
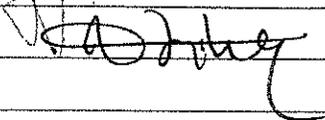
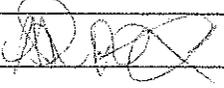
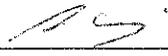
ROMANO - MALAGRISA NIKIAN  
FREYMOND Isabelle

Signature(s) :



**Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin :** [bulletin.grandconseil@vd.ch](mailto:bulletin.grandconseil@vd.ch)

## Liste des député-e-s signataires – état au 28 août 2018

Aminian Taraneh	Cherubini Alberto	Echenard Cédric 
Aschwanden Sergej	Chevalley Christine	Epars Olivier
Attinger Doepper Claire	Chevalley Jean-Bernard	Evéquoze Séverine
Baehler Bech Anne	Chevalley Jean-Rémy	Favrod Pierre Alain
Balet Stéphane 	Chollet Jean-Luc	Ferrari Yves
Baux Céline	Christen Jérôme	Freymond Isabelle 
Berthoud Alexandre	Christin Dominique-Ella	Freymond Sylvain
Betschart Anne Sophie 	Clerc Aurélien	Fuchs Circé
Bettschart-Narbel Florence	Cornamusaz Philippe	Gander Hugues 
Bezençon Jean-Luc	Courdesse Régis	Gaudard Guy
Blanc Mathieu	Creteigny Laurence	Gay Maurice
Bolay Guy-Philippe	Croci Torti Nicolas	Genton Jean-Marc
Botteron Anne-Laure	Cuendet Schmidt Muriel 	Germain Philippe
Bouverat Arnaud 	Deillon Fabien	Gfeller Olivier 
Bovay Alain	Démétriadès Alexandre	Gardon Jean-Claude 
Buclin Hadrien	Desarzens Eliane	Glauser Nicolas 
Buffat Marc-Olivier	Dessemontet Pierre 	Glauser Krug Sabine 
Butera Sonya 	Devaud Grégory	Gross Florence
Byrne Garelli Josephine	Develey Daniel	Guignard Pierre
Cachin Jean-François	Dolivo Jean-Michel	Induni Valérie 
Cardinaux François	Dubois Carole	Jaccard Nathalie
Carrard Jean-Daniel	Dubois Thierry	Jaccoud Jessica 
Carvalho Carine	Ducommun Philippe	Jaques Vincent 
Chapuisat Jean-François	Dupontet Aline 	Jaquier Rémy
Cherbuin Amélie 	Durusel José	Jobin Philippe

## Liste des député-e-s signataires – état au 28 août 2018

Joly Rebecca	Neyroud Maurice	Rydlø Alexandre
Jungclaus Delarze Susanne	Nicolet Jean-Marc	Ryf Monique
Keller Vincent	Paccaud Yves	Schaller Graziella
Krieg Philippe	Pahud Yvan	Schelker Carole
Labouchère Catherine	Pernoud Pierre André	Schwaar Valérie
Liniger Philippe	Petermann Olivier	Schwab Claude
Lohri Didier	Podio Sylvie	Simonin Patrick
Luccarini Yvan	Pointet François	Sonnay Eric
Luisier Brodard Christelle	Porchet Léonore	Sordet Jean-Marc
Mahaim Raphaël	Probst Delphine	Stürner Felix
Marion Axel	Radice Jean-Louis	Suter Nicolas
Masson Stéphane	Rapaz Pierre-Yves	Thalmann Muriel
Matter Claude	Räss Etienne	Thuillard Jean-François
Mayor Olivier	Ravenel Yves	Treboux Maurice
Meienberger Daniel	Rey-Marion Alette	Trolliet Daniel
Meldem Martine	Rezso Stéphane	Tschopp Jean
Melly Serge	Richard Claire	van Singer Christian
Meyer Keller Roxanne	Riesen Werner	Venizelos Vassilis
Miéville Laurent	Rime Anne-Lise	Volet Pierre
Miéville Michel	Rochat Fernandez Nicolas	Vuillemin Philippe
Mischler Maurice	Romanens Pierre-André	Vuilleumier Marc
Mojon Gérard	Romano-Malagrifa Myriam	Wahlen Marion
Montangero Stéphane	Roulet-Grin Pierrette	Wüthrich Andreas
Mottier Pierre François	Rubattel Denis	Zünd Georges
Neumann Sarah	Ruch Daniel	Zwahlen Pierre